

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre, à dix-
Présents :	56	neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en
Absents excusés :	12	séance ordinaire à la salle des Conférences du Rozier
Pouvoirs :	9	Coren à Saint-Flour, après convocation légale en date du
Votants :	65	13 décembre 2022, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Martine GUIBERT, M. Daniel GINHAC, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUUNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL, M. Olivier REVERSAT, MME Olivia GUEROULT.

Absents excusés :

MME Agnès AMARGER, MME Pierrette BEAUREGARD, M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, M. Bernard COUDY, M. Adrien LAMAT, M. Louis PECHAUD, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Pierre SEGUIS.

Pouvoirs :

MME Béatrice ANTONY donne pouvoir à M. Jean-Paul BERTHET.
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Louis NAVECH.
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE.
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Maryline VICARD.
MME Ghislaine DELRIEU donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU.
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Bernard REMISE.
MME Nathalie LESTEVEN donne pouvoir à M. Marc POUUNET.
MME Annick MALLET donne pouvoir à M. Jérôme GRAS.
MME Marine NEGRE donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT.

M. Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le , conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2022 - DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

RAPPORTEUR : Monsieur Daniel MIRAL

Vu le budget primitif 2022 adopté par délibération du conseil communautaire en date du 13 avril 2022 ;

Considérant les ajustements nécessaires, par décision modificative, devant intervenir sur l'exercice budgétaire 2022 ;

Considérant les projets de décisions modificatives budgétaires tels que présentés ci-après ;

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
BUDGET ANNEXE AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE					
<i>Intégration des frais d'études – Opération 101 – Travaux de réaménagement</i>					
2312-041	Agencements et aménagements de terrains	+ 11 019 €	2031-041	Frais d'études	+ 11 019 €
<i>Régularisation ICNE</i>					
66112	Montant des ICNE	+ 751 €	7788	Produits exceptionnels	+ 751 €
BUDGET ANNEXE ARDELIS / UNIPLANEZE					
<i>Intégration des frais d'études – Extension Uniplanèze (étude de 2016-2017)</i>					
2313-041	Constructions	+ 18 000 €	2031-041	Frais d'études	+ 18 000 €
BUDGET GENERAL					
<i>Intégration des frais d'études – Aménagement Belvédère et abords du CIAP – Opération 26</i>					
2313-041	Constructions	+ 78 535 €	2031-041	Frais d'études	+ 78 535 €
<i>Intégration des frais d'études et d'insertion – Aménagement aire camping-car Chaudes-Aigues</i>					
2315-041	Installations, matériel et outillage techniques	+ 3 322 €	2031-041	Frais d'études	+ 2 760 €
			2033-041	Frais d'annonces	+ 562 €
<i>Amortissement des immobilisations et des subventions</i>					
6811-042	Dotations aux amortissements	+ 46 000 €	280422-040	Dotations aux amortissements	+ 46 000 €
13911-040	Reprise sur subventions	+ 20 000 €	777-042	Quote-part des subventions d'invest.	+ 20 000 €
023	Virement à la section d'investissement	- 26 000 €	021	Virement de la section de fonctionnement	- 26 000 €
<i>Transfert des études de faisabilité Pas de Mathieu (op.77 et 88) et ZA Aubrac (op.22) aux budgets annexes Domaine nordique et ZA Aubrac</i>					
1312-Op.88	Subvention d'investissement région	+ 4 860 €	2031-Op.77	Frais d'études	+ 19 440 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	+ 22 490 €	2031-Op.22	Frais d'études	+ 7 910 €

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20221219-DELIB2022-280a-BF
Date de télétransmission : 21/12/2022
Date de réception préfecture : 21/12/2022

6135 - service pratdebouc	Locations	+ 3 007 €	744	FCTVA	+ 574 €
			70382	Redevances Ski de fond	+ 2 433 €
6743	Subvention exceptionnelle au SMDTEC - délégation de gestion solde du service Prat de Bouc - budget annexe Domaine Nordique	+ 12 033,19 €	2051	Frais d'étude	- 12 033,19 €
023	Virement de la section d'investissement	- 12 033,19 €	021	Virement de la section de fonctionnement	- 12 033,19 €
Transfert de l'étude de faisabilité Pas de Mathieu du budget général					
2031	Frais d'études	+ 19 440 €	1641	Emprunt	+ 14 580 €
			1312	Subvention d'investissement Région	+ 4 860 €

Le Conseil Communautaire après en avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- ✚ **ADOpte** les décisions modificatives budgétaires telles que présentées ci-dessus ;
- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 64 VOIX

ABSTENTION : 1 (M. Gilles BIGOT)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente

Céline CHARRIAUD



Le secrétaire de séance

Loïc POUDEROUX

BUDGET ANNEXE ZA AUBRAC

Transfert de l'étude de faisabilité ZA Aubrac du budget général

2031	Frais d'études	+ 7 910 €	1641	Emprunt	+ 7 910 €
------	----------------	-----------	------	---------	-----------

BUDGET ANNEXE COLLECTE DES OM / DECHETTERIES

Régularisation frais d'études service collecte des OM

2031-Op.17	Frais d'études - service Collecte des OM	+ 3 000 €			
2158-Op.16	Autres installations, matériel et outillage	- 3 000 €			

Régularisation emprunts par service et commission garantie financière

			1641	Emprunt-Service Collecte	+ 83 600 €
			1641	Emprunt-Service Déchetteries	- 83 600 €
6688	Autres charges financières	+ 4 100 €			
611	Contrats prestations de services	- 4 100 €			

BUDGET ANNEXE MAISONS TERRITORIALES DE SANTE

Amortissements des immobilisations

6811-042	Dotations aux amortissements	+ 30 €	28183-040	Matériel de bureau	+ 30 €
023	Virement à la section d'investissement	- 30 €	021	Virement de la section de fonctionnement	- 30 €

Ajustement crédits - Pôle de santé Saint-Flour - Opération 101

2184	Mobilier	+ 8 500 €			
2313	Constructions	- 8 500 €			

REGIE DISTRIBUTION DE CHALEUR

Ajustements crédits - Frais d'études actualisation tarifaire et mise à jour règlement de service

2031-Op.102	Frais d'études	+ 1 000 €			
2031-Op.103	Frais d'études	+ 1 000 €			
2315-Op.101	Installations techniques	- 2 000 €			

Amortissements des subventions - Réseau de Besserette - Op.105

13911-040	Reprise sur subventions	+ 7 240 €	777-042	Quote-part des subventions d'invest	+ 7 240 €
2315-Op.105	Installations, matériel et outillage techniques	- 7 240 €	701	Ventes de produits finis	- 7 240 €

BUDGET ANNEXE POLE PATRIMOINE

Annulation de charges rattachées/Ajustements - Service PAH

6237	Publications	+ 6 400 €	7718	Autres produits exceptionnels	+ 3 400 €
64111	Rémunération	- 3 000 €			

BUDGET ANNEXE DOMAINE NORDIQUE

Délégation de gestion transfert bilan service domaine Prat de Bouc au SMDTEC

Reçu de réception en préfecture
015-200066660-20221219-DELIB2022-280a-BF
Date de télétransmission : 21/12/2022
Date de réception préfecture : 21/12/2022